



Taux de fluctuation

Date: 24.03.2022
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2022 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 24.03.2022

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

- 1 Introduction
- 2 Configuration du calcul du taux de Fluctuation

1 Introduction

Par fluctuation, on entend le nombre de collaborateurs quittant une entreprise. Les départs peuvent être imputés à divers motifs: démissions de collaborateurs qui partent pour une autre entreprise, expiration du contrat de travail, licenciements, départs à la retraite, départs en raison d'une incapacité de travail etc. La fluctuation est enregistrée dans les statistiques à l'aide d'un indicateur, le taux de fluctuation (ou quote-part de fluctuation). Le taux de fluctuation est exprimé en pourcentage et indique combien d'employés ont quitté l'entreprise au cours d'une année par rapport à l'effectif du personnel actuel. Tous les départs, quels qu'ils soient, sont essentiels pour calculer le taux de fluctuation, puisqu'il permet de planifier les besoins en personnel. (source: weka)

2 Configuration du calcul du taux de Fluctuation

Vous trouverez le calcul du taux de fluctuation dans SwissSalary, sous la rubrique Actions concernant les statistiques.

Les critères requis pour calculer le taux de fluctuation peuvent être saisis séparément en fonctions des exigences propres à chaque entreprise.

Options

Date début	1	01.01.2019	
Date fin		31.12.2019	
Groupe	2		▼
Limite de période	3	en stock	▼
Genre de calculation	4	SwissSalary	▼
Détail		<input checked="" type="checkbox"/>	
Champ sél.	5	Désignation de fonction	...
Edition vers Excel	6	<input type="checkbox"/>	

1) Sous la Date début/Date fin, on saisit aussi bien la période à calculer que les stock initial et final définis requis pour le calcul.

2) Groupe: 'vide' par défaut, afin que tous les départs soient pris en compte pour l'ensemble des mandants, sans inclure cependant les changements de département ou de groupe. Les critères requis peuvent être ajustés dans le menu déroulant.

3) Limite de période: Si vous optez pour la période limitée 'en stock', les collaborateurs arrivés le 01.01.2019 et/ou partis le 31.12.2019 (comme indiqué dans l'exemple) seront pris en compte dans le stock initial respectif.

En revanche, si vous choisissez 'pas en stock', les employés arrivés ou partis à ces dates ne seront pas inclus dans le comptage des stocks initial ou final. Pour le calcul du taux de fluctuation, ces collaborateurs sont pris en compte dans les deux variantes.

4) Genre de calculation: SwissSalary utilise trois types de calcul différents, cependant la formule de calcul 'SwissSalary' est utilisée par défaut.

Calcul selon SwissSalary: nombre de départs x 100 / (stock initial)

Calcul selon la formule BDA: nombre de départs x 100 / (stock initial + stock final) / 2

Calcul selon la formule de Schlüter: nombre de départs x 100 / (stock initial + acquisitions)

5) Détails:/Champ de sélection: en cochant la case Détails, vous pouvez, à l'aide des 'champs de sélection' et parmi d'innombrables possibilités, sélectionner une caractéristique pour qu'elle soit ensuite prise en compte et affichée sur l'évaluation. La 'Désignation du poste' est enregistrée par défaut.

6) Edition vers Excel: Vous avez ici en plus la possibilité d'exporter toutes les données dans un fichier Excel.

Partie générale

Motifs de départ:

Sous Gestion SwissSalary - Motif de départ, vous pouvez saisir les motifs de départ qui sont pertinents pour l'entreprise et déterminer s'ils doivent être inclus dans le calcul du taux de fluctuation ou non. Le motif de départ des collaborateurs peut être saisi dans la fiche du personnel sous Emploi.

Rapport:

Les collaborateurs sans motif de départ sont enregistrés et inclus dans le calcul.

Tous les collaborateurs ayant quitté l'entreprise sont listés et affichés, y compris ceux dont le motif de départ ne doit pas être pris en compte dans le calcul du taux de fluctuation ou dont aucun motif de départ n'a été enregistré.